

seigneur d'une terre inféodée, et conduisant sous les drapeaux un certain nombre d'hommes, ne pouvait pas toujours adopter un cri. Les châtelains et les banetiers, qui seuls portaient bannière, avaient aussi sous ce drapeau. De là ce mot *crier bannière*, que l'on trouve dans toutes les chansons de gestes :

Et r'ostiez crier Montjoie,
Que la bataille ne remaigne
Saint-Pol, Pont, Druis et Champaigne,
Melun, Bourgoigne, Ferrrières
Et autres diverses banieres.

GUILLEAUME GOULART.

Tous les fils d'un châtelain ou d'un chevalier banneret n'avaient pas non plus le droit de faire crier. C'était à l'aîné que revenait ce droit comme possédant seul le fief.

Les coutumes particulières et les loix municipales, dit Ducange, qui ont déferé aux aînés la prérogative de porter les pleines armes de la famille dont ils sont issus, leur ont presque toutes attribué en même temps le *cri d'armes*, comme une dépendance de l'écu d'armoiries, avec lequel il est ordinairement placé, tant aux tombeaux et autres lieux qu'en leurs déshérences et blazons faits par les héralds.

L'origine et la signification du *cri d'armes* ont été traités par divers auteurs; mais la plupart, sur ces diverses questions, laissent le lecteur à peu près dans le doute. Deux auteurs, seuls, connus par leur immense savoir, Ducange et Maignan, ont en même temps le caractère de la foude vire à se lancer sur la terre, ajoute beaucoup à l'étonnement que ce météore a coutume de former dans les esprits, il en est de même des *cries* des soldats qui vont à la charge, car ces voix confuses, poussées avec allégresse, augmentent l'effroy et l'épouvante des ennemis, qui les prennent pour des preuves indubitables de courage, le silence, au contraire, fustant une marque de crainte, laquelle, au dire d'un ancien auteur, est le lien de la langue.

Ces *cries* n'étoient pas toujours des voix incertaines et confuses, mais souvent articulées, et qui consistaient en la prononciation de quelques mots. On remarque que les Germains et les Gaulois ont usé plus que les autres de ce moyen pour épouvanter leurs ennemis, ayant coutume, en effet, avant la mêlée, de s'écrier à la valeur par certaines chansons ou plutôt clameur, appelés en leur langue *baridius*, du nom des bardes, prestres gaulois, qui, suivant Ammien Marcellin, chantoient en vers, au son de la lyre, les actions vertueuses de leurs rois et de leurs ancêtres.

De ce *cri d'armes* des Germains et des Gaulois, les Romains ont retenu le mot de *baridius*, pour signifier le *cri* des soldats avant ou dans la mêlée; encore qu'il paroisse que Végèce semble lui donner le nom de *barritus*, à cause de sa ressemblance avec les *cries* aux angussimens que les éléphants font ordinairement.

Cette coutume de chanter les louanges des grands hommes devant les combats s'est encore conservée sous nos rois français, sous lesquels ces chansons étoient reconnues du nom de *Chansons de Roland*.

Tel donc a été l'usage des *cries* de guerre, composez de quelques paroles, qui portoient les soldats à la valeur et les excitoient à fondre généreusement sur leurs ennemis.

Quoique ces *cries* fussent pour le plus souvent différens en paroles, ils étoient néanmoins conçus en terme d'invocation. Ensuite de cette louable coutume, les rois et les princes ont inventé des *cries d'armes*, qui leur ont été particulièrement réservés, et que l'on a depuis, pour être proferez dans le commencement ou dans le fort de la mêlée.

Les Français qui se trouvoient à la première conquête de la Terre sainte avoient pour *cri* général, des mots de *Dieu*, on remarque que les Français, ils ajoutèrent quelquefois à ce *cri* ces mots : *Dieu vult*, ou, pour parler en langage du temps, *Dieu le veut*. C'est de ces *cries* de guerre de nos paladins français et de nos chevaliers de la Terre sainte que les ducs de Normandie ont reçu le leur conçu en ces termes : *Dieu aye, Dame Diez aye*, par lesquels ils réclamoient l'assistance de Dieu, ces mots signifiaient : *Domine Deus, adjuva*. Ainsi les seigneurs de Montmerancy avoient *cri* : *Dieu aieue*, ou, selon les autres, *Dieu aye au premier chrestien*. Quelques historiens en rapportent l'origine au premier seigneur de Montmerancy, qu'ils nommoient *Léroy*, qui fut le premier des gentilshommes français qui embrassa le christianisme avec le roy Clovis, ses successeurs ayant de là pris sujet de crier en guerre : *Dieu aye au premier chrestien*. La maison de

Baufremont, en Lorraine et en Bourgogne, avoit un *cri* semblable à celui de Montmerancy, les seigneurs de cette famille criant en guerre : *Baufremont au premier chrestien*, à cause, peut-être qu'un de cette maison fut le premier d'être le Bourgignon, qui vint s'établir en ces provinces qui embrassa la foy chrestienne.

Plusieurs princes ont réclamé le secours de la très-sainte Vierge dans leurs *cries*, comme les ducs de Bourgogne, dont le *cri* étoit *Notre-Dame Bourgogne*, les ducs de Bourbon de la maison royale oriol *Bourbon Notre-Dame*. Les comtes de Foix avoient pour *cri* de guerre : *Notre-Dame Bierno ou Béarn*; la maison de Verzy, ces mots : *Verzy à Notre-Dame*. Le comte d'Auxerre croit *Notre-Dame Auxerre*; le comte de Guesclin, *Notre-Dame Guesclin*; le comte de Sancerre, *Notre-Dame Sancerre*; le roy de Portugal, *Notre-Dame Portugal*; le duc de Gueldre, *Notre-Dame Gueldre*; le seigneur de Coucy, *Notre-Dame au seigneur de Coucy*; le comte de Hainault, *Notre-Dame Hainault*, Philippe Auguste, à la bataille de Bouvines, cria *Notre-Dame saint Denys Montjoie*. Les papes-aveient aussi leur *cri* de guerre, aussi bien que les princes séculiers, et crioient *Notre-Dame saint Pierre*.

Les sieurs de Sainte-Marthe, en leur *Histoire généalogique de la maison de France*, disent que les rois de France ont pour *cri* : *Notre-Dame Montjoie saint Denys au très-chrestien roy de France*, ce qui semble confirmé par la chronique de Bertrand Du Guesclin.

Et approchant Anglois, en disant : *Bien aye Montjoie Notre-Dame au roy de Saint-Denys*. Toutefois on ne lit point dans nos histoires que nos rois aient eu autre *cri* que celui de *Montjoie saint Denys* simplement. Non-seulement ils reconnoissent ce saint pour patron de leur royaume d'abord qu'ils eurent embrassé le christianisme qu'il avoit établi et cimenté par l'effusion de son sang à Montmartre, mais encore ils voulurent qu'il fust réclamé dans les combats. Les Français crioient *Montjoie saint Denys* au siège de Damiette, sous saint Louis; en la bataille de Furnes, l'an 1297; en celle du Pont-à-Vendin, l'an 1303; en la rencontre près de Ravenberis, en la même année; en la bataille de Mons-en-Puelle, en l'an 1304, et celle de Cassel, l'an 1426. Et à la prise de Pontoise, l'an 1441, le roy Charles VII et les autres seigneurs et capitaines firent *armes et habiliter leurs gens, et les exportèrent leurs criens à haute voix*; saint Denys ville gagnée!

La difficulté n'est pas aysée à résoudre pourquoi l'invocation de saint Denys a été ajoutée au mot de *Montjoie*. La plupart de ceux qui en ont écrit, ont estimé que le grand Clovis fut le premier qui prit ces mots pour *cri*, lorsque s'étant trouvé en péril en la bataille qu'il livra aux Allemands à Tolbiac, il réclama l'assistance de saint Denys, qui le tenta de vouloir adorer à l'avenir, et de reconnoître pour son love ou son Jupiter s'il remportoit la victoire sur ses ennemis. Il est bien reçu qu'on dit que Clovis réclama en cette occasion le dieu qui châtia le premier adorateur, et protesta que s'il remportoit la victoire ce dieu seroit le sien. Raoul de Praesles, en la préface de la traduction qu'il fit des livres de saint Augustin, *De la cité de Dieu*, nous apprend que Clovis fut le premier de nos rois qui prit ce *cri d'armes*, en ces termes : *Clovis, premier roy chrestien, combattant contre Dandat, qui étoit venu d'Allemagne à aux parties de France, qui étoit mort, et ordonné son siège à Conflans-Sainte-Honorine, dont combien que la bataille, comencée en la vallée, toutefois fut-elle achevée en la montagne, en laquelle est à présent la tour de Montjoie, et là fut pris premièrement et nommé vostre *cri* en *armes*, c'est à savoir : *Montjoie saint Denys*. Estienne Pasquier se persuade qu'il est plus probable que le mot de *Montjoie* a été pris au lieu de *ma joye* par Clovis, ou celui de ses successeurs; et le premier, à choisir ce *cri d'armes*, par lequel il vouloit donner à connoître que saint Denys étoit sa joye, son espoir et sa consolation, ayant employé un article impropre au lieu de *ma*, ainsi que nous voyons que les Allemands, les Anglois et les autres étrangers pratiquent assez souvent quand ils n'ont pas encore acquis une parfaite connoissance de nostre langue, ce qui peut être attribué à Clovis, dont les aveux, et les écrits de la Germanie. Il semble qu'Ordéric Vital, au passage que je viens de citer, avoit aussi conceu le sens de ce mot, l'ayant tourné par *maum* *gaudium*.*

Mais, sans faire tort aux sentimens de ces grands hommes, j'estime qu'il est peu probable que le mot de *Montjoie* ait été pris ni pour *non jave*, ni pour *ma joye*, et encore moins pour *mot de jote*, comme veut Rouillart; toutes ces explications estant forcées et peu naturelles. Il y a bien plus de fondement de croire que nos rois se sont servis d'un terme pur français, que non pas déguisé, comme l'on veut se persuader, et que par le mot de *Montjoie saint Denys*, ils ont entendu la montagne ou la colline de Montmartre, où saint Denys souffrit le martyre avec ses compagnons sous Decius.

Adhémar de Chabanon parle de la Mont-

joye ou colline qui est près de Limoges. Ceux du Languedoc en ont formé leur *Montgaust*, par une petite montagne, *monticulus*. Alain Chartier, en divers endroits de ses poèmes, dit le premier d'être le Bourgignon, se sert de ces façons de parler :

C'est d'honneur la droite Montjoie.
Car je vy d'honneur la Montjoie.
Et plus bas :

C'estoit Montjoie de dolours.
Doublet remarque que la royale abbaye de Saint-Denis a conservé pour devise de ses armes ces mots : *Montjoie saint Denis*. La *Chronique de France* donne pour *cri* au comte de Saint-Paul, à la bataille de Bouvines : *Montjoie à Chastillon*, qui étoit composé de celui du roy et de celui de sa famille.

Comme les roys de France invoquoient dans leur *cri d'armes* l'assistance de saint Denys, les roys de Castille imploroient celle de l'apostre saint Jacques, patron de leurs Etats.

Les roys d'Angleterre crioient : *Saint George*. Martial de Paris, parlant de la prise de Pontoise, l'an 1437 :

Quant il se virent les plus forts,
Commençant à pierre gorge,
Crier tant qu'ils peurent alors :

Roger, comte de Sicile, fils de Tancrede, le réclama pareillement dans les combats. La maison de Vienne au duché de Bourgogne crioit : *Saint George*. Le comte de Flandre, au siège de Malou, ou *Saint Malo au riche duc*. Les Bretons, à la prise de Pont-de-l'Arche, l'an 1449, crioient : *Saint Yves Bretagne*. Charles, duc de Bretagne, de la maison de Chastillon, portoit pour devise au pavillon de son château, qu'il vint d'aller nu-pieds jusques à l'église de Tréguier, ou son corps repose. Le comte de Bretagne Bertrand du Guesclin crioit : *Saint Yves Guesclin*. Le comte de Douglas Escossois, selon Froissart, crioit : *Douglas saint Gilles*. Les Liégeois, d'après Montrelet, crioient : *Saint Lambert*, patron de Liège.

Tous les *cries* de guerre n'étoient pas toujours conçus en ces termes d'invocation, car souvent ils étoient tirés de quelques devises des ancêtres, qui avoient leur origine de quelque aventure notable ou de quelques mots qui marquoient la dignité ou l'excellence de la maison; ils étoient mesme quelquefois tirés de quelques vers de poésies, ou de son propre. D'après Froissart, le comte de Derby, de la maison de Lancastr, cria : *Lancastr au comte Derby*.

Souvent les roys et les princes ont crié le nom de la capitale de leurs Etats. L'empereur Othouy, à la bataille de Bovines, cria : *Rome*. Otkocar, roy de Bohême, en un combat contre les Allemands, cria : *Prague*, *Prague*.

Les communes crioient ordinairement le nom de la ville principale de leur contrée. Les Normans, dans Philippe Mouskes, crioient : *Rouen*; les Gascons : *Bordeaux*.

Mais, pour le plus souvent, le *cri d'armes* étoit le nom de la maison, d'où vient que nous lisons presque à toutes rencontres dans les *Provinciaux* ou *Recueils de blasons* : *Il y a porte armée, le nom et le nom de la maison, et le nom de son nom*. C'est-à-dire que le *cri d'armes* est semblable au nom de famille. Dans Froissart, le seigneur de Roye cria : *Roye au seigneur de Roye*. Guillebert de Berneville, en l'une de ses chansons, parlant d'Erard de Valars :

Vanars trarrestre
Erard saurier,
Qui Valery cria.
Ainsi le comte de Montfort, en la guerre contre les Albigeois, cria *Montfort*, comme le roy Moine du Vaux de Sarney nous l'apprend.

De l'usage du *cri d'armes*. Comme nous l'avons dit au commencement de cet article, tous les nobles ne jouissoient pas du droit du *cri d'armes*; c'était un privilège que possédoient particulièrement les divers chefs d'une armée conduisant bannière. Aussi arrivait-il que, dans une même armée, il y avoit autant de *cries* que de chefs ou de bannières.

Outre ces *cries* particuliers, dit Ducange dans sa XII^e dissertation faisant suite à la XI^e, il y en avoit un qui étoit général pour toute l'armée, différent du mot du *gnet*, lequel *cri* étoit ordinairement le *cri* de la maison du général de l'armée, et de celui qui commandoit aux troupes, si ce n'est que le roy y fust en personne; car alors le *cri* général étoit celui du roy. Quelquefois il y avoit deux *cries* généraux dans une même armée; mais c'étoit lorsqu'elle étoit composée de deux différens nations. Ainsi, en la bataille qui fut donnée entre le bairard Henry de Castille et le roy don Pierre, on cria de la part des Espagnols : *Castille au roy Henry*, et de la part des Français qui étoient dans l'armée du même Henry, sous la conduite de Bertrand du Guesclin, on cria : *Notre-Dame Guesclin*.

Souvent, toutefois, dans les batailles on croit le *cri* du prince, quoy qu'il n'y fust pas présent. Dans un combat qui fut donné en Gascoigne, entre le comte d'Artois, général du roy Philippe le Bel, et les Gascons et les Anglois, le comte de Foix s'avança et cria :

Le *cri* général se prononçoit unanimement par tous les soldats en même temps, et avant que de venir aux mains avec les ennemis, ou plustôt dans l'instant de la mêlée et lorsqu'on s'approchoit. Ces *cries* se pouvoient avec vigueur et avec allégresse, qui marquoient tout éloignement de frayeur ou de crainte.

Il y avoit de ces *cries* de guerre qui marquoient la dignité annexée à la famille dont le prince ou seigneur estoit issu. Ainsi les premiers ducs de Bourgogne avoient pour *cri* : *Chastillon au noble duc*; les ducs de Brabant : *Louvain au riche duc*; le duc de Bretagne : *Saint Malo au riche duc*; le comte de Mours : *Mours au comte*; les comtes de Hainault : *Hainault au noble comte* ou *Hainault simplement*; les comtes dauphins d'Auvergne : *Clermont au dauphin d'Auvergne*; les ducs de Milan : *Pavie au seigneur de Milan*; les comtes de Los crioient : *Los*; les anciens comtes d'Anjou crioient : *Valre*, qui est le nom de leur pays; et le plus souvent par le chef même, ou celui qui portoit sa bannière, qui marchoit devant lui, afin de les porter par les *cries* d'allégresse à la défendre courageusement. La chronique de Bertrand du Guesclin dit :

Lors s'en alèrent à gens tantz,
Qu'ils arant la cité de Nantes,
Tournaine, et Angers, et Ango,
Le Mans, et Valre et Pitoz.
Il y en avoit qui estoient tirés de quelques épithètes d'honneur et attribuées aux familles. Ainsi la maison de Brosses, en Hainault, crioit : *Brosses au riche duc*; les seigneurs de Maldenghen, en Flandre : *Maldenghen la loiale*; les seigneurs de Coucy, en Picardie : *Coucy à la merveille* ou, selon d'autres : *Place à la bannière*, les seigneurs de Vilain, issus des chasteilains de Gand : *Gand à Vilain sans reproche*.

On en remarque d'autres très et extraits du blason des armes de la famille; tel étoit le *cri* des comtes de Flandre : *Flandres au lyon*; et celui de la maison de Wandripont, en Hainault : *Cul à cul Wandripont*, parce qu'elle porte en armes deux lyons adossés.

Quelques princes parvenus à des royaumes ou principautés souveraines, pour marquer l'origine de leur ancienne extraction, en ont conservé la mémoire par le nom de leur famille, dont ils estoient issus, qu'ils ont pris pour *cri d'armes*. C'est pour cela que les roys de Navarre avoient pour *cri* de guerre : *Bégonne*, *Bégonne*, comme issus des anciens comtes de Bigorre. Jean de Bailleul, roy d'Escoisse, retint toujours le *cri* de sa maison : *Hellicourt en Pontieu*, qui étoit une baronnie au comté de Pontieu, laquelle lui appartenoit de son propre. D'après Froissart, le comte de Derby, de la maison de Lancastr, cria : *Lancastr au comte Derby*.

Souvent les roys et les princes ont crié le nom de la capitale de leurs Etats. L'empereur Othouy, à la bataille de Bovines, cria : *Rome*. Otkocar, roy de Bohême, en un combat contre les Allemands, cria : *Prague*, *Prague*.

Les communes crioient ordinairement le nom de la ville principale de leur contrée. Les Normans, dans Philippe Mouskes, crioient : *Rouen*; les Gascons : *Bordeaux*.

Mais, pour le plus souvent, le *cri d'armes* étoit le nom de la maison, d'où vient que nous lisons presque à toutes rencontres dans les *Provinciaux* ou *Recueils de blasons* : *Il y a porte armée, le nom et le nom de la maison, et le nom de son nom*. C'est-à-dire que le *cri d'armes* est semblable au nom de famille. Dans Froissart, le seigneur de Roye cria : *Roye au seigneur de Roye*. Guillebert de Berneville, en l'une de ses chansons, parlant d'Erard de Valars :

Vanars trarrestre
Erard saurier,
Qui Valery cria.
Ainsi le comte de Montfort, en la guerre contre les Albigeois, cria *Montfort*, comme le roy Moine du Vaux de Sarney nous l'apprend.

De l'usage du *cri d'armes*. Comme nous l'avons dit au commencement de cet article, tous les nobles ne jouissoient pas du droit du *cri d'armes*; c'était un privilège que possédoient particulièrement les divers chefs d'une armée conduisant bannière. Aussi arrivait-il que, dans une même armée, il y avoit autant de *cries* que de chefs ou de bannières.

Outre ces *cries* particuliers, dit Ducange dans sa XII^e dissertation faisant suite à la XI^e, il y en avoit un qui étoit général pour toute l'armée, différent du mot du *gnet*, lequel *cri* étoit ordinairement le *cri* de la maison du général de l'armée, et de celui qui commandoit aux troupes, si ce n'est que le roy y fust en personne; car alors le *cri* général étoit celui du roy. Quelquefois il y avoit deux *cries* généraux dans une même armée; mais c'étoit lorsqu'elle étoit composée de deux différens nations. Ainsi, en la bataille qui fut donnée entre le bairard Henry de Castille et le roy don Pierre, on cria de la part des Espagnols : *Castille au roy Henry*, et de la part des Français qui étoient dans l'armée du même Henry, sous la conduite de Bertrand du Guesclin, on cria : *Notre-Dame Guesclin*.

Souvent, toutefois, dans les batailles on croit le *cri* du prince, quoy qu'il n'y fust pas présent. Dans un combat qui fut donné en Gascoigne, entre le comte d'Artois, général du roy Philippe le Bel, et les Gascons et les Anglois, le comte de Foix s'avança et cria :

Le *cri* général se prononçoit unanimement par tous les soldats en même temps, et avant que de venir aux mains avec les ennemis, ou plustôt dans l'instant de la mêlée et lorsqu'on s'approchoit. Ces *cries* se pouvoient avec vigueur et avec allégresse, qui marquoient tout éloignement de frayeur ou de crainte.

Aux assauts des villes, et lorsqu'on montoit à l'escalade, on crioit ordinairement le *cri* général. A celui d'Antioche, les pèlerins crioient : *Dieu le veut*; à celui de Jérusalem, les mêmes crioient : *Deus adjuva, Deus vult*; en l'assaut de Rosse, les soldats de Raymond, comte de Saint-Gilles, crioient : *Tolose*; à ce lui de Rome, les soldats de Robert Guichard, duc de la Pouille, monterent à l'escalade *Guiscardum clamoribus iugeminando*.

Le *cri* général, aussi bien que le particulier, servoit encore aux soldats pour se reconnoître dans la mêlée.

Quant au *cri* particulier, il étoit ordinairement prononcé par les chefs pour animer dans la mêlée les troupes qui étoient sous leur conduite, et le plus souvent par le chef même, ou celui qui portoit sa bannière, qui marchoit devant lui, afin de les porter par les *cries* d'allégresse à la défendre courageusement. La chronique de Bertrand du Guesclin dit :

Lors s'en alèrent à gens tantz,
Qu'ils arant la cité de Nantes,
Tournaine, et Angers, et Ango,
Le Mans, et Valre et Pitoz.
Il y en avoit qui estoient tirés de quelques épithètes d'honneur et attribuées aux familles. Ainsi la maison de Brosses, en Hainault, crioit : *Brosses au riche duc*; les seigneurs de Maldenghen, en Flandre : *Maldenghen la loiale*; les seigneurs de Coucy, en Picardie : *Coucy à la merveille* ou, selon d'autres : *Place à la bannière*, les seigneurs de Vilain, issus des chasteilains de Gand : *Gand à Vilain sans reproche*.

On en remarque d'autres très et extraits du blason des armes de la famille; tel étoit le *cri* des comtes de Flandre : *Flandres au lyon*; et celui de la maison de Wandripont, en Hainault : *Cul à cul Wandripont*, parce qu'elle porte en armes deux lyons adossés.

Quelques princes parvenus à des royaumes ou principautés souveraines, pour marquer l'origine de leur ancienne extraction, en ont conservé la mémoire par le nom de leur famille, dont ils estoient issus, qu'ils ont pris pour *cri d'armes*. C'est pour cela que les roys de Navarre avoient pour *cri* de guerre : *Bégonne*, *Bégonne*, comme issus des anciens comtes de Bigorre. Jean de Bailleul, roy d'Escoisse, retint toujours le *cri* de sa maison : *Hellicourt en Pontieu*, qui étoit une baronnie au comté de Pontieu, laquelle lui appartenoit de son propre. D'après Froissart, le comte de Derby, de la maison de Lancastr, cria : *Lancastr au comte Derby*.

Souvent les roys et les princes ont crié le nom de la capitale de leurs Etats. L'empereur Othouy, à la bataille de Bovines, cria : *Rome*. Otkocar, roy de Bohême, en un combat contre les Allemands, cria : *Prague*, *Prague*.

Les communes crioient ordinairement le nom de la ville principale de leur contrée. Les Normans, dans Philippe Mouskes, crioient : *Rouen*; les Gascons : *Bordeaux*.

Mais, pour le plus souvent, le *cri d'armes* étoit le nom de la maison, d'où vient que nous lisons presque à toutes rencontres dans les *Provinciaux* ou *Recueils de blasons* : *Il y a porte armée, le nom et le nom de la maison, et le nom de son nom*. C'est-à-dire que le *cri d'armes* est semblable au nom de famille. Dans Froissart, le seigneur de Roye cria : *Roye au seigneur de Roye*. Guillebert de Berneville, en l'une de ses chansons, parlant d'Erard de Valars :

Vanars trarrestre
Erard saurier,
Qui Valery cria.
Ainsi le comte de Montfort, en la guerre contre les Albigeois, cria *Montfort*, comme le roy Moine du Vaux de Sarney nous l'apprend.

De l'usage du *cri d'armes*. Comme nous l'avons dit au commencement de cet article, tous les nobles ne jouissoient pas du droit du *cri d'armes*; c'était un privilège que possédoient particulièrement les divers chefs d'une armée conduisant bannière. Aussi arrivait-il que, dans une même armée, il y avoit autant de *cries* que de chefs ou de bannières.

Outre ces *cries* particuliers, dit Ducange dans sa XII^e dissertation faisant suite à la XI^e, il y en avoit un qui étoit général pour toute l'armée, différent du mot du *gnet*, lequel *cri* étoit ordinairement le *cri* de la maison du général de l'armée, et de celui qui commandoit aux troupes, si ce n'est que le roy y fust en personne; car alors le *cri* général étoit celui du roy. Quelquefois il y avoit deux *cries* généraux dans une même armée; mais c'étoit lorsqu'elle étoit composée de deux différens nations. Ainsi, en la bataille qui fut donnée entre le bairard Henry de Castille et le roy don Pierre, on cria de la part des Espagnols : *Castille au roy Henry*, et de la part des Français qui étoient dans l'armée du même Henry, sous la conduite de Bertrand du Guesclin, on cria : *Notre-Dame Guesclin*.

Souvent, toutefois, dans les batailles on croit le *cri* du prince, quoy qu'il n'y fust pas présent. Dans un combat qui fut donné en Gascoigne, entre le comte d'Artois, général du roy Philippe le Bel, et les Gascons et les Anglois, le comte de Foix s'avança et cria :

Le *cri* général se prononçoit unanimement par tous les soldats en même temps, et avant que de venir aux mains avec les ennemis, ou plustôt dans l'instant de la mêlée et lorsqu'on s'approchoit. Ces *cries* se pouvoient avec vigueur et avec allégresse, qui marquoient tout éloignement de frayeur ou de crainte.

Aux assauts des villes, et lorsqu'on montoit à l'escalade, on crioit ordinairement le *cri* général. A celui d'Antioche, les pèlerins crioient : *Dieu le veut*; à celui de Jérusalem, les mêmes crioient : *Deus adjuva, Deus vult*; en l'assaut de Rosse, les soldats de Raymond, comte de Saint-Gilles, crioient : *Tolose*; à ce lui de Rome, les soldats de Robert Guichard, duc de la Pouille, monterent à l'escalade *Guiscardum clamoribus iugeminando*.

Le *cri* général, aussi bien que le particulier, servoit encore aux soldats pour se reconnoître dans la mêlée.

Quant au *cri* particulier, il étoit ordinairement prononcé par les chefs pour animer dans la mêlée les troupes qui étoient sous leur conduite, et le plus souvent par le chef même, ou celui qui portoit sa bannière, qui marchoit devant lui, afin de les porter par les *cries* d'allégresse à la défendre courageusement. La chronique de Bertrand du Guesclin dit :

Lors s'en alèrent à gens tantz,
Qu'ils arant la cité de Nantes,
Tournaine, et Angers, et Ango,
Le Mans, et Valre et Pitoz.
Il y en avoit qui estoient tirés de quelques épithètes d'honneur et attribuées aux familles. Ainsi la maison de Brosses, en Hainault, crioit : *Brosses au riche duc*; les seigneurs de Maldenghen, en Flandre : *Maldenghen la loiale*; les seigneurs de Coucy, en Picardie : *Coucy à la merveille* ou, selon d'autres : *Place à la bannière*, les seigneurs de Vilain, issus des chasteilains de Gand : *Gand à Vilain sans reproche*.

On en remarque d'autres très et extraits du blason des armes de la famille; tel étoit le *cri* des comtes de Flandre : *Flandres au lyon*; et celui de la maison de Wandripont, en Hainault : *Cul à cul Wandripont*, parce qu'elle porte en armes deux lyons adossés.

Quelques princes parvenus à des royaumes ou principautés souveraines, pour marquer l'origine de leur ancienne extraction, en ont conservé la mémoire par le nom de leur famille, dont ils estoient issus, qu'ils ont pris pour *cri d'armes*. C'est pour cela que les roys de Navarre avoient pour *cri* de guerre : *Bégonne*, *Bégonne*, comme issus des anciens comtes de Bigorre. Jean de Bailleul, roy d'Escoisse, retint toujours le *cri* de sa maison : *Hellicourt en Pontieu*, qui étoit une baronnie au comté de Pontieu, laquelle lui appartenoit de son propre. D'après Froissart, le comte de Derby, de la maison de Lancastr, cria : *Lancastr au comte Derby*.

Souvent les roys et les princes ont crié le nom de la capitale de leurs Etats. L'empereur Othouy, à la bataille de Bovines, cria : *Rome*. Otkocar, roy de Bohême, en un combat contre les Allemands, cria : *Prague*, *Prague*.

Les communes crioient ordinairement le nom de la ville principale de leur contrée. Les Normans, dans Philippe Mouskes, crioient : *Rouen*; les Gascons : *Bordeaux*.

Mais, pour le plus souvent, le *cri d'armes* étoit le nom de la maison, d'où vient que nous lisons presque à toutes rencontres dans les *Provinciaux* ou *Recueils de blasons* : *Il y a porte armée, le nom et le nom de la maison, et le nom de son nom*. C'est-à-dire que le *cri d'armes* est semblable au nom de famille. Dans Froissart, le seigneur de Roye cria : *Roye au seigneur de Roye*. Guillebert de Berneville, en l'une de ses chansons, parlant d'Erard de Valars :

Vanars trarrestre
Erard saurier,
Qui Valery cria.
Ainsi le comte de Montfort, en la guerre contre les Albigeois, cria *Montfort*, comme le roy Moine du Vaux de Sarney nous l'apprend.

De l'usage du *cri d'armes*. Comme nous l'avons dit au commencement de cet article, tous les nobles ne jouissoient pas du droit du *cri d'armes*; c'était un privilège que possédoient particulièrement les divers chefs d'une armée conduisant bannière. Aussi arrivait-il que, dans une même armée, il y avoit autant de *cries* que de chefs ou de bannières.

Outre ces *cries* particuliers, dit Ducange dans sa XII^e dissertation faisant suite à la XI^e, il y en avoit un qui étoit général pour toute l'armée, différent du mot du *gnet*, lequel *cri* étoit ordinairement le *cri* de la maison du général de l'armée, et de celui qui commandoit aux troupes, si ce n'est que le roy y fust en personne; car alors le *cri* général étoit celui du roy. Quelquefois il y avoit deux *cries* généraux dans une même armée; mais c'étoit lorsqu'elle étoit composée de deux différens nations. Ainsi, en la bataille qui fut donnée entre le bairard Henry de Castille et le roy don Pierre, on cria de la part des Espagnols : *Castille au roy Henry*, et de la part des Français qui étoient dans l'armée du même Henry, sous la conduite de Bertrand du Guesclin, on cria : *Notre-Dame Guesclin*.

Souvent, toutefois, dans les batailles on croit le *cri* du prince, quoy qu'il n'y fust pas présent. Dans un combat qui fut donné en Gascoigne, entre le comte d'Artois, général du roy Philippe le Bel, et les Gascons et les Anglois, le comte de Foix s'avança et cria :